



Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne – CRPMEM Bretagne

JUIN 2026

CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (CDI)

GARDE JURE

Contexte

Le CRPMEM Bretagne est une organisation de droit privé, dotée de missions de service public. En lien avec le préfet de région, il assure la gestion des ressources halieutiques. Il possède également des compétences pour réglementer la pêche au titre de la cohabitation entre les métiers de la pêche et de la prise en compte des politiques publiques environnementales. Son champ de compétence comprend la pêche embarquée, la pêche à pied professionnelle, la récolte d'algues de rive et l'aquaculture (à l'exception de la conchyliculture) : élevages marins et algoculture.

Pour mieux nous connaître : <https://www.bretagne-peches.org/>

Objectifs et Missions

En appui de ses missions de service public, le code rural et de la pêche maritime donne la possibilité au CRPMEM de recruter des gardes jurés pour la surveillance et le contrôle des secteurs et gisements de pêche. Ces gardes jurés ont la possibilité d'assurer leur mission sur le littoral ou en mer. Ils sont assermentés.

Le/la garde juré sera sous la responsabilité institutionnelle du Président et du Secrétaire général du CRPMEM Bretagne. Le poste étant basé dans le Finistère, il devra effectuer ses missions en liaison avec le Comité départemental du Finistère (CDPMEM 29) et un autre garde juré qui opère dans ce département. Moyens terrestres et nautiques pour se rendre sur les lieux de surveillance et de contrôle sont fournis par le CRPMEM. Les horaires de travail peuvent varier en fonction des horaires de pêche. Une partie des missions de surveillance est susceptible de se dérouler de nuit ainsi que les week-ends.

Missions d'un garde juré :

- Surveillance des gisements et sites de pêche à pied ou embarquée, professionnelle ou non professionnelle
- Information et sensibilisation des usagers de la bande côtière (réglementation des pêches, mesures environnementales, mesures sanitaires...)
- En coopération avec les services de l'Etat compétents, lutte contre les pratiques de pêche non réglementaires
- Facilitation de la bonne cohabitation sur les lieux de pêche
- En tant que de besoin, participation aux commissions et groupes de travail thématiques du CRPMEM de Bretagne ou des services de l'État
- Contributeur au groupe de travail « Gardes jurés » du CRPMEM de Bretagne
- Ponctuellement, participation à des actions de surveillance coordonnées avec les autres gardes jurés du CRPMEM sur le territoire breton
- Ponctuellement, participation au bon fonctionnement et aux missions du CRPMEM (organisation de réunions ou d'évènements en lien avec les missions ci-avant, appui aux missions de gestion des activités de pêche...)

Profil et compétences

- Qualité relationnelle indispensable
- La détention du brevet de Capitaine 200 validé serait très appréciée

- Connaissance de la réglementation de la pêche et des procédures juridiques
- Faire preuve d'initiatives pour savoir où et quand contrôler pour faire respecter au mieux la réglementation et protéger les ressources halieutiques
- Qualités rédactionnelle, d'analyse et de synthèse, sens de l'écoute et du dialogue, aisance à l'oral
- Autonomie et rigueur, forte capacité d'adaptation, polyvalence (mission alliant travail administratif et travail de terrain)
- Permis B indispensable et/ou permis E
- Conditions de moralité et d'honorabilité compatible avec une assermentation.

Conditions de travail

Poste basé à l'antenne du CDPMEM du Finistère à Saint Renan.

Rémunération : 2200 € à 2500 € brut / mois selon profil et expérience

Avantages : 13^{ème} mois, mutuelle prise en charge à 100%, tickets restaurant

Durée : CDI à temps complet (base 35h, ou options 36h à 38.5h avec RTT)

Prise de fonction : Dès que possible.

Date limite de candidature :

Date limite de réception des candidatures : **22 juin 2026**

Entretiens prévus dès la fin de la période de candidature

Candidature (CV + lettre de motivation) adressée à M. Jacques DOUDET, Secrétaire Général du CRPMEM de Bretagne et à envoyer aux adresses suivantes : crpmem-bretagne@bretagne-peches.org ;

quemeneur.cdpmem29@gmail.com